

LOCATION

Commune déléguée de Linières-Bouton

SALLE DES FÊTES

Le Bourg – LINIERES-BOUTON

Capacité : 40 personnes

locataire :

mairie.linieresbouton@noyant-villages.fr

02.41.82.57.22

date de location :

PARTICULIERS ET ENTREPRISES					ASSOCIATIONS				
NOYANT-VILLAGES		HORS NOYANT-VILLAGES		NOYANT-VILLAGES		HORS NOYANT-VILLAGES			
journée en semaine	Week-end	journée en semaine	Week-end	journée en semaine	Week-end 1ère manifestation gratuite	journée en semaine		Week-end	
						lucratif (+25%)	non lucratif	lucratif (+25%)	non lucratif
50 €	100 €	100 €	150 €	50 €	gratuit puis 100€	125 €	100 €	188 €	150 €

- Mise à disposition de vaisselle, quantité demandée :
- Mise à disposition pour le verre de l'amitié (sépultures)

CONDITIONS FINANCIERES

À titre gratuit À titre onéreux Branchement camping-car ou camion frigo 50€

TOTAL LOCATION.....

Cautions : salle de 500 € et 200€ ménage.

Les cautions seront prélevées en cas de manquement au règlement intérieur.

À Linières-bouton, commune déléguée De Noyant-Villages,
le

Franck BUSSONNAIS
Maire délégué,

Signature du locataire
(précédée de la mention « lu et approuvé »)

